ACRECO

DÉTERGENT DÉSINFECTANT

Réf. ALI01

PROPRIÉTÉS

ACRECO est réalisé à partir de composés tensioactifs à caractère émulsionnant, d'agents dégraissants, de régulateurs de tenue de mousse, d'hydroxyde de sodium, d'ammoniums quaternaires, d'additifs séquestrants ; il détient ainsi des qualités détergentes et désinfectantes exceptionnelles, même à basse température.

ACRECO est un produit spécialement étudié pour assurer en une seule opération nettoyage et désinfection. Il est diluable dans l'eau en toutes proportions et reste actif en eau dure.

ACRECO possède un excellent pouvoir dégraissant vis-à-vis des graisses animales ou végétales ; la mousse produite par un canon offre deux avantages principaux : la visualisation de l'application du produit, mais aussi l'amélioration du temps de contact du produit avec le support.

ACRECO est conforme à l'arrêté ministériel du 08/09/99 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Action désinfectante : en raison de la combinaison de composés tensioactifs et ammoniums quaternaires en pH alcalin, ACRECO a un effet bactéricide, sporicide et fongicide à large spectre d'activité.

ACRECO est particulièrement efficace :
• contre les bactéries gram-positif : famille des streptocoques, lactobacilles, micrococques (staphylocoques), famille des sporules : bacillus (aérobies), clostridium (anaérobies) et listéria.
• contre les bactéries gram-négatif : famille des Entérobactéries, Escherichia coli, aérobacter, Klebsiella, germes responsables des colibacilloses, Proteus, Salmonelles, famille des Pseudomonas.

Action désodorisante : l'action bactéricide d'ACRECO détruit à la source les bactéries, microbes qui sont la cause de

LES + PRODUITS

PERMET EN UNE SEULE OPÉRATION DE : DÉGRAISSER, DÉSINFECTER, DÉSODORISER

POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ

RAPIDITÉ ET EFFICACITÉ SANS FROTTER, SANS GASPILLER

BIODÉGRADABILITÉ > 90%

CONFORMITÉ
Arrêté ministériel du 08/09/99

FABRICATION FRANÇAISE

contact@yonn-hygiene.fr

prolifération des mauvaises odeurs.

Action désincrustante : ACRECO permet la dissolution des agglomérats organiques (lipides, saponification des graisses, matières salines) et des éléments périphériques exocellulaires, tous ces éléments étant protecteurs des micro-organismes vis-à-vis des fonctions bactéricides, ce qui a pour principal avantage de renforcer l'action désinfectante tout en assurant un excellent nettoyage.

Pour compléter l'hygiène des locaux et matériels, un détartrage peut s'avérer nécessaire avec les détartrants DETALI et SINET.

ACRECO est un biocide utilisé dans le cadre du règlement biocides 528/2012 pour les usages :
TP2 — Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides.
TP4 — Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Ne pas appliquer sur alliages légers (aluminium, cuivre, zinc, etc.).

Canon à mousse Celtique : mettre le produit pur dans le bol du canon, la dilution se fait automatiquement. Rincer après 10 à 20 mn à la haute pression.

Centrale à mousse : régler la dilution entre 4 et 6% suivant les besoins.

Canon à air comprimé : verser 4 à 5 litres d'ACRECO dans 100 litres d'eau. Laisser agir 10 à 20 mn. Rincer abondamment à la machine haute pression.

En pulvérisation : diluer 1 litre d'ACRECO dans 5 à 20 litres d'eau en fonction de l'état du support. Rincer à la haute pression.

En centrale de nettoyage : régler la dilution entre 4 et 6% suivant les besoins.

PRÉCAUTIONS ET SÉCURITÉ D'EMPLOI

contact@yonn-hygiene.fr

Produit destiné à un usage professionnel.

contact@yonn-hygiene.fr